

Lignes directrices en matière de vote par procuration sur l'investissement durable – Propositions d'actionnaires concernant des enjeux sur le capital naturel et le capital humain

Janvier 2024

I. INTRODUCTION

Les présentes lignes directrices visent à aider les clients de Fidelity et les sociétés dans lesquelles elle investit à comprendre la manière dont l'équipe de professionnels en placement qui appuie les stratégies d'investissement durable de Fidelity (l'« équipe d'investissement durable » ou « nous ») envisage, évalue et vote généralement, en ce qui concerne les enjeux sur le capital naturel et le capital humain qui, selon nos recherches, sont financièrement important.

Pour les sociétés détenues dans le cadre des stratégies d'investissement durable de Fidelity, y compris les fonds Fidelity figurant au Tableau 1, dans sa version modifiée de temps à autre (« Fonds durables »), les propositions d'actionnaires concernant des enjeux sur le capital nature et le capital humain qui seraient généralement soumises au vote conformément à la section V des lignes directrices en matière de vote par procuration de Fidelity¹ seront plutôt soumises au vote conformément aux présentes lignes directrices en matière de vote sur l'investissement durable; venant s'ajouter à la section V des lignes directrices en matière de vote par procuration de Fidelity. Toutes les autres propositions de sociétés détenues par les Fonds durables autres que celles visées par la section V continueront d'être soumises au vote conformément aux lignes directrices en matière de vote par procuration de Fidelity.

Pour les propositions liées à des sujets non spécifiquement visés par les présentes lignes directrices et les principes décrits ci-dessous, Fidelity commence par s'appuyer sur le cadre décisionnel s'articulant autour de quatre axes, décrit à la section V des lignes directrices en matière de vote par procuration de Fidelity, et l'applique à la lumière des objectifs et des stratégies de placement des Fonds durables, qui bénéficient d'une transparence et de mesures supplémentaires en matière de facteurs de durabilité. En vertu de ce cadre, Fidelity déterminera d'abord et avant tout si la proposition porte sur un sujet que nos recherches exclusives ont relevé comme étant financièrement important pour la société en question. Si le seuil d'importance financière est atteint, nous examinerons les autres éléments du cadre, à savoir si la proposition apporte des renseignements utiles à la société ou aux actionnaires; si elle améliorerait la transparence sans être trop contraignante; et si la proposition est réaliste ou propre à être mise en place par la société. Fait important, nous pouvons évaluer certains éléments du cadre (p. ex., si la proposition apporte des renseignements utiles) différemment pour les Fonds durables Fidelity que pour d'autres fonds que Fidelity gère.

II. PRINCIPES DE TRANSPARENCE

Fidelity considère que la transparence est essentielle à une bonne gouvernance. La transparence permet aux investisseurs de mieux communiquer avec les sociétés dans le but de créer de la valeur pour la société et ses actionnaires tout en atténuant les risques potentiels. Dans le cadre de l'évaluation des propositions d'actionnaires concernant des enjeux sur le capital nature et le capital humain pour les Fonds durables, nous nous appuyons d'abord sur l'approche globale de Fidelity en matière de gérance (telle que décrite dans les principes de gérance²) et appliquons les principes en matière de vote supplémentaires décrits ci-dessous. Pour chaque sujet donné, notre objectif est de nous assurer de bien comprendre la surveillance, le processus et les progrès d'une société. À cette fin, pour chaque sujet donné, nous nous attendons à ce que les sociétés partagent une description de la direction et des processus ou des politiques de gouvernance pertinents, ainsi que des données pertinentes afin d'améliorer la transparence. Le cas échéant, nous encourageons également l'établissement de cibles ou d'objectifs qui permettent aux sociétés et aux actionnaires de suivre plus efficacement les progrès sur le sujet.

¹ Voir les lignes directrices en matière de vote par procuration de Fidelity : https://www.fidelity.com/bin-public/060_www_fidelity_com/documents/Full-Proxy-Voting-Guidelines-for-Fidelity-Funds-Advised-by-FMRCo-or-FDS.pdf

² Voir les principes en matière de gérance de Fidelity Investments (en anglais seulement) : https://www.fidelity.com/bin-public/060_www_fidelity_com/documents/about-fidelity-fidelity-stewardship-and-proxy-principles.pdf

III. CAPITAL NATUREL

Les sociétés qui déploient les ressources naturelles de façon efficace et qui tiennent compte des effets de l'environnement sur leurs actifs (y compris les actifs physiques) sont mieux placées pour offrir de la valeur maintenant et à l'avenir.

Climat.

Afin de mieux évaluer les risques ou les occasions liés aux changements climatiques d'une société, nous nous attendons à ce que les sociétés fassent ce qui suit :

- **Gestion** : Décrire les initiatives stratégiques précises et les priorités en matière de répartition du capital qui soutiennent les cibles de réduction adoptées ainsi que les processus de gouvernance, de surveillance et de gestion du risque de la société en matière de changements climatiques. De plus, nous nous attendons à ce que les sociétés décrivent les risques et les occasions potentiels liés aux diverses voies de transition possibles (c.-à-d. ordonnée, désordonnée, statu quo), y compris l'intégration de facteurs liés à la tarification du carbone et l'impact sur les décisions d'affaires.
- **Transparence** : Divulguer les émissions de gaz à effet de serre (GES) des champs d'application 1, 2 et, s'il y a lieu, 3 au moyen de méthodes généralement acceptées et uniformes (p. ex., le protocole sur les GES); et, lorsque cela est important et possible pour l'entreprise, divulguer les mesures directes et le calcul équivalent de l'industrie des données sur l'intensité, les émissions évitées et les renseignements sur les émissions financées.

Le cas échéant, nous encourageons les sociétés à faire ce qui suit :

- **Cibles** : Fixer des cibles de réduction à court, à moyen et à long terme qui sont alignées sur les objectifs de l'entreprise. Nous privilégions les cibles rigoureuses, fondées sur les données scientifiques, si elles sont disponibles pour le secteur de la société, et qui démontrent une harmonisation avec les objectifs mondiaux.

Ressources naturelles.

Afin de mieux évaluer les risques et les occasions liés aux ressources naturelles d'une société, nous nous attendons à ce que les sociétés fassent ce qui suit :

- **Gestion** : Publier une description de la gouvernance et de la surveillance des questions financières importantes liées à la gestion des ressources naturelles et mettre en œuvre des initiatives visant à limiter ou à atténuer les impacts sur les ressources naturelles.
- **Transparence** : Fournir des renseignements quantitatifs sur les impacts importants sur les ressources naturelles (c.-à-d. utilisation de l'eau, déforestation, biodiversité) découlant des activités commerciales courantes et des plans d'atténuation pour réduire ces impacts.

Le cas échéant, nous encourageons les sociétés à faire ce qui suit :

- **Cibles** : Établir des cibles quantitatives et assorties de délais (p. ex., intensité de l'eau, perte de biodiversité) pour permettre aux investisseurs d'évaluer les efforts de gestion et d'atténuation du risque de la société.

Matières premières et déchets.

Afin de mieux évaluer l'exposition d'une société aux risques et aux occasions liés aux matières premières et aux déchets, nous nous attendons à ce que les sociétés fassent ce qui suit :

- **Gestion** : Adopter des politiques de gestion de la chaîne d'approvisionnement et des structures de gouvernance qui tiennent compte des matières premières, en décrivant les risques pertinents et la surveillance de ces risques. Lorsque cela est possible, nous encourageons les entreprises à concevoir des processus et des produits qui réduisent les déchets acheminés vers les sites d'enfouissement.
- **Transparence** : Fournir des renseignements quantitatifs sur l'utilisation des matières premières, ainsi que sur les déchets produits par l'entreprise (c.-à-d. volume de déchets plastiques, déchets acheminés vers les sites d'enfouissement, pourcentage de matières premières certifiées en vertu d'une norme de durabilité).

Le cas échéant, nous encourageons les sociétés à faire ce qui suit :

- **Cibles** : Établir des objectifs d'amélioration des mesures et des stratégies présentées pour atteindre ces objectifs.

IV. CAPITAL HUMAIN

Aucune entreprise ne peut réussir à long terme sans le soutien des employés, des clients, des fournisseurs et des collectivités dans lesquelles elle exerce ses activités. Nous trouvons des émetteurs qui gèrent et investissent prudemment dans ces relations clés afin d'établir une résilience et un avantage concurrentiel durables.

Main-d'œuvre et gestion des talents.

Afin de mieux évaluer les risques et les occasions liés à la main-d'œuvre d'une société, nous nous attendons à ce que les sociétés fassent ce qui suit (lorsque la loi le permet et dans la mesure permise par la loi) :

- **Gestion** : Publier une description des processus de surveillance et/ou de gouvernance pour les politiques et procédures liées à la main-d'œuvre, y compris les politiques en matière de signalement, d'éthique, de discrimination et de harcèlement.
- **Transparence** : Publier : a) une analyse de l'écart salarial ajusté qui comprend toutes les composantes de la rémunération (salaire de base, prime et capitaux propres), évaluée à la fois entre les sexes et les origines raciales et b) une analyse de l'écart salarial non ajusté (qui comprend toutes les composantes de la rémunération), défini comme la différence salariale moyenne entre tous les groupes (sexes et origines raciales) au sein d'une entreprise; c) des données indiquant le nombre total d'employés, selon la race/l'origine ethnique et le sexe, le nombre d'employés dans chaque catégorie d'emploi, selon la race/l'origine ethnique et le sexe, et le nombre d'employés dans chaque emplacement de l'entreprise ou grande région d'exploitation, selon la race/l'origine ethnique et le sexe; d) le coût total de la rémunération et des avantages sociaux par catégorie d'employés; e) le nombre total d'employés qui ont quitté volontairement l'entreprise au cours d'une période donnée et leurs données démographiques.

Le cas échéant, nous encourageons les sociétés à faire ce qui suit :

- **Cibles** : Établir des objectifs d'amélioration des mesures et des stratégies présentées pour atteindre ces objectifs.

Droits de la personne.

Afin de mieux évaluer les risques et les occasions liés aux droits de la personne d'une société, nous nous attendons à ce que les sociétés fassent ce qui suit :

- **Gestion** : Adopter un code de conduite régissant la chaîne d'approvisionnement (le « code ») qui est conforme à la Déclaration universelle des droits de l'homme³ des Nations Unies et aux Principes directeurs relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme des Nations Unies et décrire le mécanisme de gouvernance ou de responsabilisation pour l'application du code ou expliquer pourquoi cela peut ne pas convenir à leurs activités.
- **Transparence** : Déterminer si les fournisseurs font l'objet d'un audit annuel et, le cas échéant, à quelle fréquence, afin de vérifier leur conformité au Code de la société et la proportion de la chaîne d'approvisionnement – niveaux 1, 2 et 3, le cas échéant – qui fait l'objet d'un audit, ainsi que le sommaire des résultats et les mesures correctives que la société a prises.

Le cas échéant, nous encourageons les sociétés à faire ce qui suit :

- **Cibles** : Établir des objectifs d'amélioration des mesures et des stratégies présentées pour atteindre ces objectifs.

TABLEAU 1

FONDS DURABLES

Fonds Fidelity Leadership au féminin

FNB Fidelity Développement durable mondial

Fonds Fidelity FNB Développement durable mondial

³ Déclaration universelle des droits de l'homme, Nations Unies, 10 décembre 1948, https://www.ohchr.org/sites/default/files/UDHR/Documents/UDHR_Translations/frn.pdf